

## DANS LE RÔLE DE...

### Présidente

Geneviève Ferone-Creuzet (Prophil)

### Secrétaire générale

Anne-Lise Bance (Prophil)

### Directeur général

Dimitri Caudrelier (Quantis France)

### Directrice financière

Elna Berrebi (Gaia Capital Partners)

### Directrice juridique

Delphine Bottge (Bottge & Associés)

### Actionnaire engagée

Bertille Knuckey (Sycomore AM)

### Membres du comité mission

Hortense Harang (Fleurs d'ici)

Jean Moreau (Phenix)

Maxime de Rostolan (Blue Bees)

Anne-Catherine Baseilhac (Vers le haut)

### Administrateur représentant des salariés

Thierry Keller (Usbek & Rica)

### Expert économique

Jean-Marc Vittori (Les Echos)

### Avocat du climat

William Bourdon (Bourdon & Associés)

### Illustrateur

Xavier Gorce

# L'AG du futur by Prophil

Bienvenue à l'AG du Futur !

L'AG du Futur est la première conférence-spectacle, sous la forme d'une assemblée générale, qui interroge la contribution des entreprises au bien commun et le rôle des actionnaires de demain.



5 MARQUES  
EMBLÉMATIQUES



TOPiTAMBOUR



## Vous venez de prendre place à l'assemblée générale extraordinaire de la société Mirliton !

Fondée en **1952** par une jeune agronome et cotée en Bourse depuis **2002**, Mirliton est une entreprise familiale française emblématique, connue pour ses petits pots bébés et ses soupes aux légumes savoureux. Grâce à ses **11 000 collaborateurs** implantés dans **10 pays**, Mirliton a réalisé un chiffre d'affaires de **2 milliards d'euros en 2018**. Le rachat récent de Basic Insects (snacking à base d'insectes) renforce son positionnement sur le marché émergent de la cuisine alternative.

Les actionnaires de Mirliton se réunissent aujourd'hui pour se prononcer sur une décision inédite qui engage son avenir : **la transformation en société à mission**.

Le capital de Mirliton se décompose de la façon suivante :

Capital dit « flottant »  
70%

Actionnaires salariés  
3%

Actionnaires familiaux  
27%



UN PROJET INITIÉ PAR



UN SCÉNARIO COÉCRIT AVEC



Usbek & Rica

AVEC LE SOUTIEN DE



L'AG du Futur est un concept et une marque déposés par Prophil qui en détient l'exclusivité des droits de propriété intellectuelle. Tout usage ultérieur du concept et/ou de la marque devra faire l'objet d'une demande préalable auprès de Prophil.

Les marques Mirliton, Tom'Act, Topitambour, Soup', Et que ça soupe et Basic Insects ont été imaginées avec pour seul objet d'appuyer les propos de l'AG du Futur du 4 février 2019 et n'ont aucune vocation commerciale ou promotionnelle.

# LES RÉOLUTIONS À L'ORDRE DU JOUR

En fin de séance, vous serez amené-es  
à voter les résolutions suivantes :

## RÉSOLUTION N°1

### Formalisation de la mission

(résolution du CA)

Modification de l'article 1  
des statuts de Mirliton afin  
d'y inclure la mission suivante :

« **Donner le goût de la biodiversité  
alimentaire, dans le respect  
des limites de la planète** ».

## RÉSOLUTION N°2

### Création d'un comité mission

(résolution du CA)

Création d'un **comité mission**  
composé de membres du conseil  
d'administration ainsi que  
de personnalités extérieures afin  
de formaliser un programme  
pluriannuel détaillant les objectifs  
de la mission.

## RÉSOLUTION N°3

### Déclinaison de la mission en engagements

(résolution d'une coalition d'investisseurs ISR)

La mission de Mirliton prend forme à travers 3 engagements statutaires :

#### Engagement n°1 relatif aux conditions de pérennité de la mission :

Soumettre toute décision  
d'investissement supérieure  
à 20M€ à l'accord  
du comité mission  
qui évalue son adéquation  
avec la mission  
et en rend compte  
annuellement  
aux actionnaires.

#### Engagement n°2 relatif au soutien à l'écosystème :

S'inscrire dans une relation  
de long terme et de  
co-construction avec  
les partenaires  
stratégiques afin que  
chacun puisse vivre  
dignement de son travail  
et se préparer  
aux mutations agricoles  
et alimentaires.

#### Engagement n°3 relatif au partage équitable et transparent de la valeur :

Rémunérer  
les collaborateurs,  
les dirigeants et  
les actionnaires selon  
des règles et indicateurs  
connus de tous, équitables  
et en cohérence avec  
la performance globale  
de Mirliton.

# 70%

## DU CAPITAL DE MIRLITON EST DIT « FLOTTANT », ET VOUS EN FAITES PARTIE.

Ce groupe important d'actionnaires  
comporte des acteurs très hétérogènes :

- Des fonds d'investissements en tout genre,  
responsables ou non !
- Des petits porteurs individuels,  
de 7 à 77 ans !
- Des ONG ayant acquis une action  
symbolique pour porter  
un message militant en AG !

### CHOISISSEZ VOTRE CAMP ET VOTEZ EN CONSÉQUENCE !

#### COMMENT VOTER ?

Appuyer sur le bouton **1 (POUR)**, **2 (CONTRE)** ou **3 (ABSTENTION)**  
correspondant à votre choix. Vous n'avez pas besoin de valider,  
votre vote est pris en compte automatiquement.  
Si vous changez d'avis, pas de panique : vous n'avez qu'à appuyer  
de nouveau sur le bouton de votre choix !

## DANS LE RÔLE DE...

### Présidente

Geneviève Ferone-Creuzet (Prophil)

### Secrétaire générale

Anne-Lise Bance (Prophil)

### Directeur général

Dimitri Caudrelier (Quantis France)

### Directrice financière

Elina Berrebi (Gaia Capital Partners)

### Directrice juridique

Delphine Bottge (Bottge & Associés)

### Actionnaire engagée

Bertille Knuckey (Sycomore AM)

### Membres du comité mission

Hortense Harang (Fleurs d'ici)

Jean Moreau (Phenix)

Maxime de Rostolan (Blue Bees)

Anne-Catherine Baseilhac (Vers le haut)

### Administrateur représentant des salariés

Thierry Keller (Usbek & Rica)

### Expert économique

Jean-Marc Vittori (Les Echos)

### Avocat du climat

William Bourdon (Bourdon & Associés)

### Illustrateur

Xavier Gorce

# L'AG du futur by Prophil

## Bienvenue à l'AG du Futur!

L'AG du Futur est la première conférence-spectacle, sous la forme d'une assemblée générale, qui interroge la contribution des entreprises au bien commun et le rôle des actionnaires de demain.



5 MARQUES  
EMBLÉMATIQUES



TOPiTAMBOUR



## Vous venez de prendre place à l'assemblée générale extraordinaire de la société Mirliton!

Fondée en **1952** par une jeune agronome et cotée en Bourse depuis **2002**, Mirliton est une entreprise familiale française emblématique, connue pour ses petits pots bébés et ses soupes aux légumes savoureux. Grâce à ses **11 000 collaborateurs** implantés dans **10 pays**, Mirliton a réalisé un chiffre d'affaires de **2 milliards d'euros en 2018**. Le rachat récent de Basic Insects (snacking à base d'insectes) renforce son positionnement sur le marché émergent de la cuisine alternative.

Les actionnaires de Mirliton se réunissent aujourd'hui pour se prononcer sur une décision inédite qui engage son avenir : **la transformation en société à mission**.

Le capital de Mirliton se décompose de la façon suivante :

Capital dit « flottant »  
70%

Actionnaires salariés  
3%

Actionnaires familiaux  
27%

L'AG  
du futur  
by Prophil

UN PROJET INITIÉ PAR

Prophil  
Beyond Philanthropy

UN SCÉNARIO COÉCRIT AVEC

SYCOMORE  
ASSET MANAGEMENT

Usbek & Rica

AVEC LE SOUTIEN DE

FONDATION  
CROISSANCE  
RESPONSABLE

KPMG

L'AG du Futur est un concept et une marque déposés par Prophil qui en détient l'exclusivité des droits de propriété intellectuelle. Tout usage ultérieur du concept et/ou de la marque devra faire l'objet d'une demande préalable auprès de Prophil.

Les marques Mirliton, Tom'Act, Topitambour, Soup', Et que ça soupe et Basic Insects ont été imaginées avec pour seul objet d'appuyer les propos de l'AG du Futur du 4 février 2019 et n'ont aucune vocation commerciale ou promotionnelle.

# LES RÉOLUTIONS À L'ORDRE DU JOUR

En fin de séance, vous serez amené·es  
à voter les résolutions suivantes :

## RÉSOLUTION N°1

### Formalisation de la mission

(résolution du CA)

Modification de l'article 1  
des statuts de Mirliton afin  
d'y inclure la mission suivante :  
« **Donner le goût de la biodiversité  
alimentaire, dans le respect  
des limites de la planète** ».

## RÉSOLUTION N°2

### Création d'un comité mission

(résolution du CA)

Création d'un **comité mission**  
composé de membres du conseil  
d'administration ainsi que  
de personnalités extérieures afin  
de formaliser un programme  
pluriannuel détaillant les objectifs  
de la mission.

## RÉSOLUTION N°3

### Déclinaison de la mission en engagements

(résolution d'une coalition d'investisseurs ISR)

La mission de Mirliton prend forme à travers 3 engagements statutaires :

#### Engagement n°1 relatif aux conditions de pérennité de la mission :

Soumettre toute décision  
d'investissement supérieure  
à 20M€ à l'accord  
du comité mission  
qui évalue son adéquation  
avec la mission  
et en rend compte  
annuellement  
aux actionnaires.

#### Engagement n°2 relatif au soutien à l'écosystème :

S'inscrire dans une relation  
de long terme et de  
co-construction avec  
les partenaires  
stratégiques afin que  
chacun puisse vivre  
dignement de son travail  
et se préparer  
aux mutations agricoles  
et alimentaires.

#### Engagement n°3 relatif au partage équitable et transparent de la valeur :

Rémunérer  
les collaborateurs,  
les dirigeants et  
les actionnaires selon  
des règles et indicateurs  
connus de tous, équitables  
et en cohérence avec  
la performance globale  
de Mirliton.

# 27 %

## DU CAPITAL DE MIRLITON EST DÉTENU PAR LES ACTIONNAIRES FAMILIAUX, ET VOUS EN FAITES PARTIE.

Il existe deux fractions au sein  
de la famille Irelec :

- les visionnaires,  
garants des valeurs de l'entreprise,  
militants de la transformation  
en société à mission
- les conservateurs, qui attendent  
le versement annuel  
des dividendes pour le dépenser.

**CHOISISSEZ VOTRE CAMP  
ET VOTEZ EN CONSÉQUENCE !**

#### COMMENT VOTER ?

Appuyer sur le bouton **1 (POUR)**, **2 (CONTRE)** ou **3 (ABSTENTION)**  
correspondant à votre choix. Vous n'avez pas besoin de valider,  
votre vote est pris en compte automatiquement.  
Si vous changez d'avis, pas de panique : vous n'avez qu'à appuyer  
de nouveau sur le bouton de votre choix !

## DANS LE RÔLE DE...

### Présidente

Geneviève Ferone-Creuzet (Prophil)

### Secrétaire générale

Anne-Lise Bance (Prophil)

### Directeur général

Dimitri Caudrelier (Quantis France)

### Directrice financière

Elna Berrebi (Gaia Capital Partners)

### Directrice juridique

Delphine Bottge (Bottge & Associés)

### Actionnaire engagée

Bertille Knuckey (Sycomore AM)

### Membres du comité mission

Hortense Harang (Fleurs d'ici)

Jean Moreau (Phenix)

Maxime de Rostolan (Blue Bees)

Anne-Catherine Baseilhac (Vers le haut)

### Administrateur représentant des salariés

Thierry Keller (Usbek & Rica)

### Expert économique

Jean-Marc Vittori (Les Echos)

### Avocat du climat

William Bourdon (Bourdon & Associés)

### Illustrateur

Xavier Gorce

# L'AG du futur

by Prophil

Bienvenue à l'AG du Futur !

L'AG du Futur est la première conférence-spectacle, sous la forme d'une assemblée générale, qui interroge la contribution des entreprises au bien commun et le rôle des actionnaires de demain.



5 MARQUES  
EMBLÉMATIQUES



TOPiTAMBOUR



## Vous venez de prendre place à l'assemblée générale extraordinaire de la société Mirliton !

Fondée en **1952** par une jeune agronome et cotée en Bourse depuis **2002**, Mirliton est une entreprise familiale française emblématique, connue pour ses petits pots bébés et ses soupes aux légumes savoureux. Grâce à ses **11 000 collaborateurs** implantés dans **10 pays**, Mirliton a réalisé un chiffre d'affaires de **2 milliards d'euros en 2018**. Le rachat récent de Basic Insects (snacking à base d'insectes) renforce son positionnement sur le marché émergent de la cuisine alternative.

Les actionnaires de Mirliton se réunissent aujourd'hui pour se prononcer sur une décision inédite qui engage son avenir : **la transformation en société à mission**.

Le capital de Mirliton se décompose de la façon suivante :

Capital dit « flottant »  
70%

Actionnaires salariés  
3%

Actionnaires familiaux  
27%

L'AG  
du futur  
by Prophil

UN PROJET INITIÉ PAR

Prophil  
Beyond Philanthropy

UN SCÉNARIO COÉCRIT AVEC

SYCOMORE  
ASSET MANAGEMENT

Usbek & Rica

AVEC LE SOUTIEN DE

FONDATION  
CROISSANCE  
RESPONSABLE

KPMG

L'AG du Futur est un concept et une marque déposés par Prophil qui en détient l'exclusivité des droits de propriété intellectuelle. Tout usage ultérieur du concept et/ou de la marque devra faire l'objet d'une demande préalable auprès de Prophil.

Les marques Mirliton, Tom'Act, Topitambour, Soup', Et que ça soupe et Basic Insects ont été imaginées avec pour seul objet d'appuyer les propos de l'AG du Futur du 4 février 2019 et n'ont aucune vocation commerciale ou promotionnelle.

# LES RÉOLUTIONS À L'ORDRE DU JOUR

En fin de séance, vous serez amené-es  
à voter les résolutions suivantes :

## RÉSOLUTION N°1

### Formalisation de la mission

(résolution du CA)

Modification de l'article 1  
des statuts de Mirliton afin  
d'y inclure la mission suivante :

« **Donner le goût de la biodiversité  
alimentaire, dans le respect  
des limites de la planète** ».

## RÉSOLUTION N°2

### Création d'un comité mission

(résolution du CA)

Création d'un **comité mission**  
composé de membres du conseil  
d'administration ainsi que  
de personnalités extérieures afin  
de formaliser un programme  
pluriannuel détaillant les objectifs  
de la mission.

## RÉSOLUTION N°3

### Déclinaison de la mission en engagements

(résolution d'une coalition d'investisseurs ISR)

La mission de Mirliton prend forme à travers 3 engagements statutaires :

#### Engagement n°1 relatif aux conditions de pérennité de la mission :

Soumettre toute décision  
d'investissement supérieure  
à 20M€ à l'accord  
du comité mission  
qui évalue son adéquation  
avec la mission  
et en rend compte  
annuellement  
aux actionnaires.

#### Engagement n°2 relatif au soutien à l'écosystème :

S'inscrire dans une relation  
de long terme et de  
co-construction avec  
les partenaires  
stratégiques afin que  
chacun puisse vivre  
dignement de son travail  
et se préparer  
aux mutations agricoles  
et alimentaires.

#### Engagement n°3 relatif au partage équitable et transparent de la valeur :

Rémunérer  
les collaborateurs,  
les dirigeants et  
les actionnaires selon  
des règles et indicateurs  
connus de tous, équitables  
et en cohérence avec  
la performance globale  
de Mirliton.

# 5%

## DES SALARIÉS DE MIRLITON SONT ACTIONNAIRES, ET VOUS EN FAITES PARTIE.

Les salariés possèdent ensemble  
3% du capital de Mirliton,  
dont 2% sont détenus par les membres  
du comité exécutif.

### QUELS SONT VOS INTÉRÊTS EN TANT QUE SALARIÉ ? CHOISISSEZ VOS PRIORITÉS ET VOTEZ EN CONSÉQUENCE !

#### COMMENT VOTER ?

Appuyer sur le bouton **1 (POUR)**, **2 (CONTRE)** ou **3 (ABSTENTION)**  
correspondant à votre choix. Vous n'avez pas besoin de valider,  
votre vote est pris en compte automatiquement.  
Si vous changez d'avis, pas de panique : vous n'avez qu'à appuyer  
de nouveau sur le bouton de votre choix !